

PROGRAMME

Ville de Québec

enerzone

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU FABRICANT

Ceci est votre preuve que le produit Enerzone que vous avez acheté est admissible au programme de la ville de Québec.

Programme de retrait ou de remplacement des appareils de chauffage à combustible solide non certifiés





La subvention s'applique aux appareils achetés à partir du 3 mai 2021.

RÉSUMÉ:

Le présent document atteste que l'appareil à combustible solide énuméré ci-dessous répond aux critères du programme de la Ville de Québec visant à encourager le retrait ou le remplacement des poêles, fournaies ou chaudières à combustible solide qui ne sont pas certifiés EPA ou CSA B.415.10 en ce qui concerne les particules fines émises dans l'atmosphère.

Les propriétaires doivent consulter le programme de la ville pour déterminer s'ils sont admissibles à une subvention :
<https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/programmes-subventions/habitation/appareils-chauffage-bois.aspx>

MODÈLES ENERZONE QUALIFIÉS

 FOYER À BOIS	 POÊLES À BOIS	 ENCASTRABLES À BOIS	 POÊLES À GRANULES
EB00059	EB00045	EB00005	EP00055
	EB00055	EB00018	EP00070
	EB00060	EB00044	EP00075
	EB00061	EB00057	
	EB00063	EB00058	
		EB00062	
		EB00064	
		EB00066	



Marc-Antoine Cantin, President CEO

"Sous peine de parjure,
Je déclare avoir examiné cette déclaration de certification, et qu'au meilleur de ma connaissance, les faits sont vrais, corrects et complets".
Mai 2021.

Stove Builder International
250, rue de Copenhague | Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) Canada G3A 2H3